



THE INVESTMENT
FUNDS INSTITUTE
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS
D'INVESTISSEMENT
DU CANADA

Transmission de l'aperçu du fonds avant la souscription

L'IFIC, en collaboration avec l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACCFM), a conçu [un encart](#) à joindre aux relevés pour aider le secteur des fonds communs de placement à faire connaître l'exigence à venir qui obligera les courtiers à transmettre l'Aperçu du fonds aux clients avant la vente d'un fonds commun de placement.

L'encart est rédigé en langage clair pour les investisseurs et il explique pourquoi les organismes de réglementation ont adopté l'exigence de transmission de l'Aperçu du fonds avant la souscription. Il invite en outre les investisseurs à lire l'Aperçu du fonds afin de mieux comprendre les produits qu'ils achètent.

L'encart est offert en [français](#) et en [anglais](#) et il peut être téléchargé et imprimé directement par les courtiers, les gestionnaires ou leurs fournisseurs.

La distribution de l'encart n'est pas obligatoire. Toutefois, l'IFIC encourage les courtiers à le joindre aux relevés trimestriels de leurs clients ou à les transmettre aux investisseurs d'une autre façon. Les gestionnaires peuvent participer en envoyant avec les confirmations d'opérations et de le mettre en ligne. En étant proactif, nous pourrions démontrer aux organismes de réglementation que le secteur saisit les occasions visant à renseigner les investisseurs. L'IFIC aimerait savoir quelles sont les sociétés qui décident de participer à l'initiative et de connaître les quantités d'encarts distribués. Si la participation est importante, nous ferons part des résultats aux organismes de réglementation.

Cette initiative axée sur l'investisseur, et mise en œuvre avec l'ACCFM, s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'IFIC visant à collaborer avec les organismes de réglementation afin d'améliorer les connaissances des investisseurs et leur permettre d'acquérir une meilleure compréhension des produits qu'ils achètent. Nous encourageons tous les membres à accroître la sensibilisation des investisseurs en ce qui concerne la transmission de l'Aperçu du fonds avant la souscription en utilisant les médias sociaux.

Pour plus d'information : Sara Clodman (sclodman@ific.ca | 416-309-2317)